

Politique de gestion des risques

Secteur de la politique	Politiques financières
Numéro de la politique	PFIN-07
Autorité approbatrice	Conseil d'administration
Approbation par résolution le	27 mai 2023

Table des matières

1. Objectifs	2
2. Définitions	2
Risque	2
Gestion des risques	2
Registre des risques	2
3. Principes directeurs et responsabilités	2
Annexe 1 - REGISTRE DES RISQUES	4

1. Objectifs

La présente politique précise les engagements de Natation artistique Québec en matière de gestion des risques.

Les objectifs poursuivis par cette Politique sont les suivants :

1. Cerner, évaluer, gérer et surveiller les risques pouvant affecter l'atteinte de la mission et des objectifs stratégiques et opérationnels de Natation Artistique Québec;
2. Définir les mesures de mise en œuvre des procédures de gestion efficace des risques et de surveillance et de contrôle des risques.

2. Définitions

Risque

Tout événement comportant un degré d'incertitude qui pourrait mettre en péril l'atteinte des objectifs stratégiques et opérationnels de NAQ.

Gestion des risques

Un processus explicite déterminant, évaluant et traitant les risques afin de mieux s'y prendre pour obtenir les résultats escomptés dans le respect des valeurs de NAQ.

Registre des risques

Un document décrivant les risques identifiés et évalués, le niveau de risque, les mesures retenues pour y faire face et les responsables. Ce registre, sous la responsabilité de la direction générale, est mis à jour une fois par année. Le conseil d'administration est tenu informé de cette mise à jour.

3. Principes directeurs et responsabilités

1. La gestion des risques s'effectue de façon continue et s'applique à tous les secteurs d'activités de NAQ couvrant les différentes catégories de risques de l'organisation, qu'il s'agisse de risques stratégiques, opérationnels, financiers, de projet ou liés à la divulgation de l'information et à son intégrité.
2. Le registre des risques est développé par la direction générale et présenté pour approbation au conseil d'administration.
3. Le conseil d'administration, par le comité audit, est responsable de la présente Politique et la direction générale de sa mise en œuvre et de son application.

4. Le conseil d'administration définit le seuil de tolérance de risque qu'il est prêt à accepter aux fins d'atteinte des objectifs stratégiques qu'il s'est fixés.
5. La présente Politique et le registre qui en découle sont régulièrement communiqués aux membres du personnel de NAQ.
6. Les membres du personnel communiquent sans délai à la direction générale, tout nouveau risque important qui peut entraver l'atteinte des objectifs stratégiques de NAQ.

Voir le registre des risques à la page suivante (Annexe 1).

Annexe 1 - REGISTRE DES RISQUES

Type de risque	Risque	Probabilité	Impact	Niveau de risque	Mesure d'atténuation ou de prévention	Responsable
Stratégique	Incapacité à élaborer et à mettre en œuvre le plan stratégique	Modérée	Faible	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'un plan stratégique 2023-2026 Rencontre annuelle Rencontre annuelle CA - Employés 	Conseil d'administration
					<ul style="list-style-type: none"> Élaboration et mise à jour annuelle d'un plan d'action par les employés 	Direction générale
Financier	Baisse des subventions	Modérée	Modéré	Majeur	<ul style="list-style-type: none"> Diversification des sources de revenus 	Conseil d'administration
	Fluctuation des placements	Modérée	Modéré	Mineur	<ul style="list-style-type: none"> Veiller au respect de la politique de placements 	Comité audit
	Contrôle des dépenses	Faible	Modéré	Mineur	Veiller au respect des politiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Processus et approbation du budget; suivi mensuel Signatures des dépenses par deux personnes, dont la direction générale Politique d'achat de biens et services Politique de remboursement des dépenses Politique de reconnaissance Présentation des états financiers à tous les membres du CA 	Direction générale
	Problème de trésorerie (Cashflow)	Faible	Modéré	Mineur	<ul style="list-style-type: none"> Suivi budgétaire mensuel Veiller au respect de la politique de placement 	Direction générale
	Fraude, détournement de fonds ou erreurs	Faible	Modéré	Mineur	<ul style="list-style-type: none"> Audit par auditeur indépendant Contrôle des dépenses 	Direction générale

					• Double signature	
	Arrêt du traitement des données financières	Modéré	Modéré	Mineur	• Embauche d'une firme externe	Direction générale
Opérationnel	Implantation de nouveaux outils informatiques	Faible	Modéré	Moyen	• Suivi du projet d'implantation serré	Direction générale
	Incapacité à recruter les bénévoles nécessaires et compétents	Élevé	Modéré	Majeur	• Mise en place une stratégie de recrutement continu et de formation et rétention des officiels	Direction générale
	Risque de non-conformité au code de gouvernance	Faible	Faible	Mineur	• Suivi annuel de la conformité. Rapport au CA	Comité de gouvernance
Ressources humaines	Départ du DG	Modérée	Modéré	Moyen	• Mise en place d'un plan de relève • Mise à jour annuelle de la description de tâche	Conseil d'administration
	Départ et recrutement d'employés	Modérée	Modéré	Moyen	• Guide de l'employé – Conditions de travail à jour • Grille salariale – mise à jour régulière	Direction générale
	Comportement inapproprié ou mauvais rendement d'un employé affectant les opérations	Faible	Modéré	Mineur	• Politique sur la vérification des antécédents judiciaires • Code de déontologie et de conduite • Évaluation du rendement du personnel	Direction générale
Lié à l'information	Non-respect de la loi 25 – loi sur la protection des renseignements personnels	Faible	Modéré	Mineur	• Politique d'accès à l'information et protection des renseignements personnels	Direction générale
De réputation	Un employé ou membre adopte un comportement	Modérée	Élevé	Majeur	• Politique de protection de l'intégrité • Appel de soutien à Sport'Aide	Direction générale

	inadapté envers la clientèle				<ul style="list-style-type: none"> • Programme de formation et de sensibilisation avec Sport'Aide • Embauche d'une agence de relation publique 	
Légal	Poursuite	Faible	Élevé	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> • Assurance responsabilité civile • Assurance responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants • Assurances biens 	Direction générale